



Wallonie

Commune d'Aubel

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Mr Jérôme SOMJA, demeurant Route de Val Dieu 42, à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Route de Val Dieu 42 et cadastré Section B, parcelle n° 824 L.

Le projet porte sur les travaux suivants :

Démolition d'un appentis

Extensions du bien : carport, remise et pièce de vie

Régularisation d'une extension (cuisine)

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :

- Recul latéral inférieur à 3 mètres ;
- Volume secondaire de superficie supérieure à 40m² ;
- Toiture plateforme et ses matériaux de couverture (pour les volumes secondaires) ;
- Plusieurs matériaux envisagés en parements de façades ;
- Baies horizontales et teinte des châssis ;

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous) :

DE PREFERENCE SUR RDV, AFIN DE PERMETTRE LE RESPECT DES DISTANCES SOCIALES REQUISES

les jours ouvrables de **9h00 à 12h00, et le mercredi de 13h30 à 16h30.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Mme ROHEN ou Mr NELISSEN (service urbanisme)** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à **l'Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolaï n° 1 (1^{er} étage) – 4880 Aubel.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du lundi 21.06.2021 au lundi 05.07.2021 au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolaï n°1 – 4880 Aubel**

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**